

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation	High Temperature Couplant I-2
Utilisation de la substance/préparation	Agent de couplage.
N° de version	01
N° CAS	Mélange
Code de produit	I-2/Q7700011
Fabricant	
Fournisseur	Olympus
Adresse	48 Woerd Ave. Waltham, MA 02453, États-Unis
Téléphone	+1 781-419-3900
Numéro d'appel d'urgence	CHEMTREC États-Unis : 1-800-424-9300, International : +1 703-527-3887

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers physiques	Non classé comme présentant un risque physique.
Dangers pour la santé	Non classé comme présentant un risque pour la santé.
Dangers pour l'environnement	Non classé comme présentant un risque pour l'environnement.
Risques particuliers	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants	N° CAS	Pourcentage	No. CE	Classification
Lubrifiant	60164-51-4	> 90		
Dioxyde de silicium	7631-86-9	< 5	231-545-4	

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation	Sortir au grand air. Contacter un médecin si les symptômes se développent ou persistent.
Contact avec la peau	Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec les yeux	Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Conseils généraux	Une exposition à la substance chaude peut provoquer des brûlures thermiques. Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Aucun connu.
Risques particuliers	En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits. Fluorure d'hydrogène.
Equipements de protection particuliers des pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.
Produits de combustion dangereux	Fluorure d'hydrogène.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Procédures de confinement	Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Endiguer le matériau renversé si cela est possible.
----------------------------------	---

Précautions individuelles Éviter toute exposition prolongée. Tenir à l'écart le personnel superflu. En cas de déversements accidentels : faire attention aux surfaces et aux sols glissants. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Méthodes de nettoyage Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau. Pour les conseils relatifs à l'élimination, voir la rubrique 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation Éviter toute exposition prolongée. Ne pas respirer ou vapeurs de la substance chauffée. Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Les bonnes pratiques d'hygiène industrielle préconisent de minimiser le contact avec la peau.

Stockage Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Égypte. VLE. Seuils pour les polluants aériens sur le lieu de travail (Décret n. 388, Annexe 8)

Composants	Type	Valeur
Dioxyde de silicium (CAS 7631-86-9)	VME	20 mp/ft3

Kenya. OEL-RL. Limite recommandée pour les substances chimiques dangereuses (règles relatives aux usines et autres lieux de travail de la Loi kényane de 2007 sur les usines et autres lieux de travail (CAP. 514))

Composants	Type	Valeur	Forme
Dioxyde de silicium (CAS 7631-86-9)	VME	6 mg/m3	Poussière inhalable totale.
		3 mg/m3	Poussière respirable.

South Africa. Recommended Exposure Limits (RELs) Regulations for Hazardous Chemical Substances, Table 2

Composants	Type	Valeur	Forme
Dioxyde de silicium (CAS 7631-86-9)	VME	6 mg/m3	Poussière inhalable totale.
		3 mg/m3	Poussière respirable.

Valeurs limites biologiques Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

Procédures de suivi recommandées

Autres données d'exposition Indisponible.

Mesures d'ordre technique Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéropartés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéropartés à un niveau acceptable. Une ventilation générale est généralement suffisante.

Équipements de protection individuelle

Protection respiratoire Si la ventilation est insuffisante ou qu'il existe un risque d'inhalation de vapeurs, utiliser un équipement respiratoire approprié.

Protection des mains Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats.

Protection des yeux En cas de risque de contact, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est conseillé. La présence d'un rince-œil est recommandée.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement La personne en charge de la gestion environnementale doit être informée en cas de rejet majeur de produit.

Mesures d'hygiène Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

État physique Liquide.
Forme Graisse.
Couleur Blanc cassé.

Odeur	Aucun(e)(s).
pH	Indisponible.
Point de fusion/point de congélation	-51.11 °C (-60 °F)
Point d'ébullition, point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Indisponible.
Point d'éclair	Ininflammable.
Température d'auto-inflammabilité	> 704.44 °C (> 1300 °F)
Caractéristiques de combustion (solide, gaz)	Sans objet.
limite inférieure d'inflammabilité (%)	Indisponible.
limite supérieure d'inflammabilité (%)	Indisponible.
Pression de vapeur	< 0.001 Torr (25 °C)
Densité de vapeur	> 1
Solubilité(s)	
Solubilité (dans l'eau)	Indisponible.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Indisponible.
Température de décomposition	Indisponible.
Viscosité	12 - 13 mPa·s
Autres données	
Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non comburant.
Densité relative	1.85

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Conditions à éviter	Aucun connu.
Produits de décomposition dangereux	En cas d'incendie: Fluorure d'hydrogène.
Stabilité	Ce produit est stable dans des conditions normales.
Matières à éviter	Agents oxydants forts.
Polymérisation dangereuse	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques

Produit	Espèce	Résultats d'essais
High Temperature Couplant I-2 (CAS Mélange)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
ALD	Lapin	> 17000 mg/kg
<i>Oral</i>		
DL50	Rat	> 30000 mg/kg
Toxicité aiguë	Faible danger présumé en cas d'ingestion.	
Voies d'exposition	Contact avec la peau. Contact avec les yeux.	
Propriétés toxicologiques	L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut provoquer des effets indésirables.	
Sensibilisation	Non classé.	
Cancérogénicité	Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.	
Mutagénicité	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1%, soit mutagène ou génétoxique.	
Reproductivité	Le manque de données rend la classification impossible.	
Épidémiologie	Aucune donnée épidémiologique n'est disponible sur ce produit.	

Effets locaux Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Symptômes et organes visés Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Données écotoxicologiques

Produit	Espèce	Résultats d'essais
High Temperature Couplant I-2 (CAS Mélange)		
Aquatique		
Poisson	Oncorhynchus mykiss	> 1000 mg/l
Écotoxicité	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Cependant, la possibilité que des déversements majeurs ou fréquents aient des effets nocifs ou dangereux pour l'environnement n'est pas exclue.	
Persistance et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.	
Bioaccumulation	Ce produit n'est pas présumé bioaccumulable.	
Mobilité	Pas de données disponibles pour ce produit	
Autres effets néfastes	Aucun autre effet indésirable sur l'environnement (par exemple appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement climatique) n'est attendu pour ce composant.	

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions relatives à l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée.
Déchets de résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Emballage contaminé	Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit. Respecter les avertissements de l'étiquette même quand le récipient est vide. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IATA	Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.
IMDG	Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Sans objet.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage	
Phrase(s) R	Aucun(e)(s).
Phrase(s) S	S25 Éviter le contact avec les yeux.
	Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

16. AUTRES DONNÉES

Inventaires Internationaux		
Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non

*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences d'inventaire formulées par les pays concernés.

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs des composants du produit ne sont pas répertoriés ou sont exemptés de listage sur l'inventaire tenu par les pays concernés.

Clause de non-responsabilité	Olympus ne peut en aucun cas prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations ou des produits d'autres fabricants associés à ses produits. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un stockage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les informations contenues dans cette fiche sont exactes dans l'état actuel des connaissances et reposent sur les données disponibles au moment de la préparation du document.
Préparée par	Olympus
Date de publication	le 23-Août-2016

